

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 octobre 2008

Sous la présidence de M. Alain HURSTEL, Maire

Présents : MM. Charles DOTT, Jean-Jacques HORNECKER, Patrick LENTZ Jean Georges MEHL, Jean-Paul UHL, Mmes Djemila ARMBRUSTER, Martine BUREL, Jeannette LANG

Absent : Mme M-Claire BURGER, M. J-Michel HATT (procurations données à Mme LANG et M. DOTT)

1. Instauration d'une taxe communale sur le stockage des déchets

Exposé du motif d'urgence : M. le Maire explique les raisons qui ont conduit à convoquer en urgence le Conseil Municipal : les négociations entamées il y a quelques semaines déjà avec la Société SITA, exploitant du site et la commune de Hochfelden, pour le vote et la répartition de la taxe sur les déchets du CSDU du Rohrbach, ont évolué ces derniers jours et semblent en voie d'aboutissement.

La loi du 30 décembre 2005 qui a instauré cette taxe prévoit néanmoins l'obligation de délibérer au plus tard le 15 octobre de l'année qui précède la perception de cette taxe.

Compte tenu de cette échéance, seule la procédure d'urgence permettait, conformément à l'article L2541-2 du Code général des Collectivités territoriales de convoquer valablement le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le motif de l'urgence de la convocation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le motif de l'urgence.

Le Maire expose au Conseil les dispositions fiscales prévues par la loi de finances du 30 décembre 2005 et celle rectificative du 21 décembre 2006 qui ont apporté des modifications importantes au régime de la taxe sur les déchets stockés. Ces nouvelles dispositions donnent l'opportunité aux communes limitrophes d'un site de déchets, d'établir une taxe, plafonnée à 1.50 euros la tonne, de déchets déposés au CSDU du Rohrbach et de s'en partager le prix.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et, en prévision des délibérations concordantes des communes limitrophes,

- décide d'établir la taxe prévue aux articles L.2333-92 à L.2333-96 du CGCT à compter du 1^{er} janvier 2009,
- de fixer le montant à 0.25 euros par tonne de déchets
- de proposer la répartition du produit de la taxe entre les communes concernées.

Cette répartition se fera, après concertation entre les trois (3) nouvelles communes – Hohfrankenheim, Mutzenhouse, Schaffhouse-sur-Zorn et celle de Hochfelden, **en trois tiers égaux entre les 3 nouvelles communes** citées ci-dessus, étant entendu que Hochfelden accepte de ne rien encaisser de la dite taxe et d'en laisser la totalité aux communes limitrophes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'instauration de la taxe sur les déchets et son mode de répartition.

Présents : MM. Charles DOTT, Jean-Michel HATT, Jean-Jacques HORNECKER, Patrick LENTZ Jean Georges MEHL, Mmes Djemila ARMBRUSTER, Marie-Claire BURGER, Martine BUREL, Jeannette LANG

Absent : M. Jean-Paul UHL

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mai 2008

Le procès-verbal de la séance du 30 mai dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Composition de la Commission communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal propose les personnes suivantes pour la composition de la Commission communale des Impôts directs qui sera présidée par Monsieur Alain HURSTEL, Maire:

Titulaires

01- ARMBRUSTER Djemila	7, rue du Noyer	67270 HOHFRANKENHEIM
02- BURGER Marie-claire	15, rue Principale	67270 HOHFRANKENHEIM
03- BUREL Martine	1, rue du Puits	67270 HOHFRANKENHEIM
04- DOTT Charles	20, rue des Tilleuls	67270 HOHFRANKENHEIM
05- HATT Jean-Michel	16, rue Principale	67270 HOHFRANKENHEIM
06- HORNECKER Jean-Jacques	9, rue Principale	67270 HOHFRANKENHEIM
07- LANG Jeannette	28, rue Principale	67270 HOHFRANKENHEIM
08- LENTZ Patrick	1A, rue des Tilleuls	67270 HOHFRANKENHEIM
09- MEHL Jean Georges	16, rue des Tilleuls	67270 HOHFRANKENHEIM
10- UHL Jean-Paul	2, rue des Vergers	67270 HOHFRANKENHEIM
11- ABEL Marc	17, rue Principale	67270 HOHFRANKENHEIM
12- LEIBENGUTH Roger	2, rue de l'Eglise	67270 MUTZENHOUSE

Suppléants :

01- MEHL René	12, rue Principale	67270 HOHFRANKENHEIM
02- FORMOSA Evelyne	4, rue des Acacias	67270 HOHFRANKENHEIM
03- STUTZMANN Raymond	7, rue de l'Ecole	67270 HOHFRANKENHEIM
04- DIEBOLD Thierry	1, rue des Thuyas	67270 HOHFRANKENHEIM
05- WODLI Jean-Luc	14, rue des Tilleuls	67270 HOHFRANKENHEIM
06- GEYER Georges	2, rue de l'Eglise	67270 HOHFRANKENHEIM
07- ABEL Myriam	6, rue des Acacias	67270 HOHFRANKENHEIM
08- BUREL Pascal	7, rue des Vergers	67270 HOHFRANKENHEIM
09- MUHL Daniel	11, rue de l'Ecole	67270 HOHFRANKENHEIM
10- LAMBS Jean-Paul	6, rue des Prés	67270 HOHFRANKENHEIM
11- ADAM Michel	1, rue des Acacias	67270 HOHFRANKENHEIM
12- ARBOGAST Christophe	2, rue de Hochfelden	67270 DUNTZENHEIM

3. Désignation du représentant du Maire à l'Association Foncière de Hohfrankenheim

Monsieur le Maire donne mandat à Monsieur Jean-Jacques HORNECKER, Conseiller municipal, pour le représenter au sein de l'Association Foncière de Hohfrankenheim

4. Examen des devis des travaux du mur du cimetière et autres acquisitions

Les différents devis concernant :

- les travaux de réfection du mur du cimetière,
- l'acquisition d'un photocopieur
- le remplacement de la porte du cimetière par une porte en fer forgé
- etc....

sont toujours en attente d'informations supplémentaires.

Quant au mobilier pour le terrain de football, celui-ci devrait être mis en place au courant du mois d'août

5. Projet d'instauration d'une taxe communale pour le stockage des déchets (SITA)

Les trois autres maires des communes concernées ont été conviés à une réunion à la mairie le mardi 8 juillet dernier à 20 heures

6. Compte rendu des délégués à la réunion de la COM/COM du 4 juillet dernier

Différents points y ont été abordés mais il s'agissait surtout de la présentation de la Réforme de l'Ecole par l'Inspecteur de l'Education Nationale à mettre en place à la prochaine rentrée scolaire (semaine de 4 jours, transport des élèves, présence du personnel, etc....).

7. Préparation de la cérémonie du 13 juillet

La population de Hohfrankenheim est conviée aux festivités à partir de 18 heures.

formations supplémentaires .

Quant au mobilier pour le terrain de football, celui-ci devrait être mis en place au courant du mois d'août

5. Suivi du dossier du partage de la taxe versée par le SITA à la commune de Hochfelden

Ce dossier est en cours d'instruction avec les différentes communes concernées

6. Compte rendu des délégués à la réunion de la COM/COM du 4 juillet dernier

Différents points y ont été abordés mais il s'agissait surtout de la présentation de la Réforme de l'Ecole par l'Inspecteur de l'Education Nationale à mettre en place à la prochaine rentrée scolaire.

Communications :

❖ Commission fleurissement : réunion le vendredi 30 mai 2008 à 14h30

Monsieur le Maire, présente aux conseillers plusieurs devis concernant la rénovation des façades de l'église. Les devis sont discutés et analysés par les conseillers.

Communications :

❖ Commission fleurissement : réunion le vendredi 30 mai 2008 à 14h30

Monsieur le Maire, présente aux conseillers plusieurs devis concernant la rénovation des façades de l'église. Les devis sont discutés et analysés par les conseillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE** la rénovation des façades de l'église de Hochstett
- **CONFIE** les travaux à l'Entreprise de Peinture BRONNER Charles et Cie, 5 rue des Maîtres 67270 HOCHFELDEN, pour un montant de 13 088,81 €HT.

(Adoptée à l'unanimité)

08- BUREL Pascal	7, rue des Vergers	67270 HOHFRANKENHEIM
0		
07- ABEL Myriam	6, rue des Acacias	67270 HOHFRANKENHEIM
9- MUHL Daniel	11, rue de l'Ecole	67270 HOHFRANKENHEIM
10- LAMBS Jean-Paul	6, rue des Prés	67270 HOHFRANKENHEIM
11- ADAM Michel	1, rue des Acacias	67270 HOHFRANKENHEIM
12- ARBOGAST Christophe	2, rue de Hochfelden	67270 DUNTZENHEIM

3. Désignation du représentant du Maire à l'Association Foncière de Hohfrankenheim

Monsieur Alain HURSTEL, Maire, donne mandat à Monsieur Jean-Jacques HORNECKER, Conseiller municipal, pour le représenter au sein de l'Association Foncière de Hohfrankenheim

4. Examen des devis des travaux du mur du cimetière et autres acquisitions

Les différents devis concernant :

- les travaux de réfection du mur du cimetière,
- l'acquisition d'un photocopieur
- le remplacement de la porte en fer forgée du cimetière
- etc....

sont toujours en attente d'informations supplémentaires.

Quant au mobilier pour le terrain de football, celui-ci devrait être mis en place au courant du mois d'août

5. Suivi du dossier du partage de la taxe versée par le SITA à la commune de Hochfelden

Ce dossier est en cours d'instruction avec les différentes communes concernées

6. Compte rendu des délégués à la réunion de la COM/COM du 4 juillet dernier

Différents points y ont été abordés mais il s'agissait surtout de la présentation de la Réforme de l'Ecole par l'Inspecteur de l'Education Nationale à mettre en place à la prochaine rentrée scolaire.

Communications :

- ❖ Commission fleurissement : réunion le vendredi 30 mai 2008 à 14h30

Monsieur le Maire, présente aux conseillers plusieurs devis concernant la rénovation des façades de l'église. Les devis sont discutés et analysés par les conseillers.

- ❖ Commission urbanisme : réunion le mardi 27 mai 2008 à 20 h